Délibération n° : 14 2020 05

Objet : Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé situé sur la place Gilbert Perroy (14e) - convention d'occupation et d'usage du domaine public avec l'association « Le jardin du Carrousel ».

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2003, dans le cadre du programme municipal Main Verte, la Ville aménage des jardins partagés et encourage les initiatives pour en créer de nouveaux. Les associations qui se voient confier la gestion et l'animation de ces jardins s'engagent à respecter les principes de la charte Main Verte en matière d'animation et de gestion écologique avec l'interdiction d'employer des produits phytosanitaires, pesticides et engrais chimiques, à l'image des règles qui régissent l'entretien des espaces verts parisiens.

Les horaires d'ouverture au public de ces jardins partagés sont identiques à ceux des espaces verts parisiens, pour ceux qui y sont situés ; l'association s'engage donc à assurer un accès libre permanent durant ces horaires et à organiser par ailleurs un accueil au minimum de deux demi-journées par semaine dont une le week-end.

Au 1er décembre 2019, la Ville de Paris totalisait 138 jardins partagés ouverts au public, dont 54 ouverts depuis 2014. Ces jardins partagés sont aménagés principalement sur des terrains appartenant à la Ville (pour 95 d'entre eux). 43 jardins partagés sont aménagés sur des terrains extramunicipaux (dont 30 chez des bailleurs sociaux).

C'est dans le respect de la charte Main verte que l'association « Le jardin du Carrousel » a sollicité la mise à disposition d'une parcelle de terrain de 153 m² situé sur la place Gilbert Perroy dans le 14e arrondissement, afin d'y réaliser un jardin partagé.

L'association « Le jardin du Carrousel » est constituée de riverain-e-s et a été créée spécifiquement pour porter le projet de jardin partagé.

Le projet « Le jardin du Carrousel » a pour but la création d'un jardin collectif ouvert à tous, sur la place Gilbert Perroy, il vise la création d'une aire de jardinage participative en relation avec les voisins et autres acteurs du quartier en proposant un espace favorisant la mixité sociale, le bien-être et la responsabilisation de chacun vis-à-vis de la préservation de la biodiversité.

L'association envisage pour cela une organisation du jardin basée sur une gestion collective et concertative.

En outre, un projet a été proposé et approuvé par les Parisiennes et Parisiens au budget participatif 2017 sous le nom « Embellir, végétaliser : Extension du square Aspirant Dunand ». L'aménagement de ce jardin partagé est intégré à ce projet plus global visant à réaménager la place Gilbert Perroy de façon notamment à créer une continuité avec le square Aspirant Dunant.

Le jardin partagé sera constitué de de 3 ilots végétalisés allant de 42 à 66 m2, entrecoupés de cheminements en pavés enherbés et entourés de ganivelles.

La signature d'une convention d'occupation et d'usage pour la gestion d'un jardin collectif relevant du conseil d'arrondissement pour les jardins inscrits à l'inventaire des équipements de proximité, il vous revient aujourd'hui d'en délibérer.

La nouvelle convention d'occupation et d'usage, qui prendra effet à compter de sa date de signature, sera conclue pour une durée d'un an reconductible par tacite reconduction, jusqu'à 6 ans maximum. Au terme de ces six ans, la convention devra être expressément reconduite.

La valeur locative du terrain estimée à 4 262€ par an, qui constitue une contribution en nature, sera valorisée dans les documents de l'association.

Aussi, je vous propose de m'autoriser à signer cette convention avec l'association «Le jardin du Carrousel»

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire du 14ème arrondissement